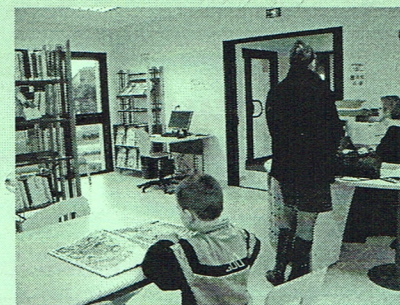


LE PETIT CROUVAISIEN

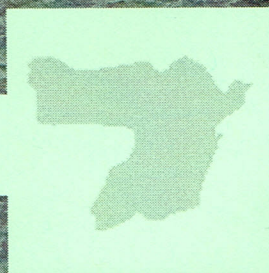
En 2009 :

- Aménagement rue principale
- Nouveau Lotissement
- Bibliothèque

CAP SUR 2010 !



Bulletin d'information municipale



décembre 2009

SOMMAIRE

Vie municipale

Editorial	3
Budgets 2008	4
Urbanisme	7
Comptes-rendus des réunions de conseil	8
Etat civil	13
Informations mairie (horaires...)	14
La télé passe au numérique	16
Les transports	17
Les nouveaux artisans	18
Concours logo	19
Bibliothèque	21
Chemins de randonnée	22
Tarifs de la salle	23
Assistantes maternelles de la commune	24
Maisons fleuries	25

Vie intercommunale

Communauté de communes	26
Office des sports	28
Permanences à la maison du développement	28
SMICTOM	29

Vie associative

Répertoire des associations	30
Activités familles rurales	33
Théâtre	34

Vie scolaire

Le quoi de neuf de l'école	35
----------------------------------	----

Les échos de la presse	36
-------------------------------------	----

Le calendrier des fêtes	<i>en dernière page</i>
--------------------------------------	-------------------------

Chers Amis,

Encore une année qui s'achève et comme à chaque fois en cette période, nous avons le plaisir de sortir un nouveau numéro du « P'tit Crouaisien ». L'équipe chargée de cette mission s'est encore une fois beaucoup investie afin de vous satisfaire. Merci à elle.

Je voudrais aussi remercier les bénévoles qui ont permis l'ouverture de la bibliothèque et qui œuvrent aujourd'hui pour le bon fonctionnement de celle-ci. Cette réalisation a été possible grâce aux aides dont nous avons pu bénéficier mais je crains que dans le futur, d'autres projets risquent d'être abandonnés. En effet, la réforme engagée par le gouvernement pénalisera lourdement les collectivités sur leurs investissements.

C'est pourquoi, le projet de restauration de l'église reste suspendu aux accords de subventions.

Le projet du lotissement est lui bien lancé car il est porté entièrement par la commune.

Je vous propose de développer tous ces thèmes lors de la soirée de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 26 décembre 2009 à 19 heures. Vous y êtes tous cordialement invités.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture.

Joyeuses Fêtes à tous
Le Maire, **Armel JALU**

BUDGET PRIMITIF 2009

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : Prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?

- Produits des services municipaux

Redevances des services périscolaires,
Contrôles d'assainissements...



19 350 €

- Impôts et taxes

Contributions directes, taxes...



97 419 €

- Dotations, subventions et participations

Dotations état, département,
Taxes professionnelles ...



108 546 €

- Autres produits de gestion

Revenus des locations (salle culturelle)



11 000 €

- Atténuations de charges,
Excédents de fonct. reportés



2 595 €

Quelles sont nos dépenses courantes ?

- Charges à caractère général

Entretien voirie, services EDF, eau,
fuel, tél, restaurant scolaire, impôts,
fournitures...



80 000 €

- Charges de personnel

Salaires, cotisations...



106 300 €

- Autres charges de gestion

Indemnités, subventions, contributions
à divers organismes (services d'incendie,
associations) ...



36 274 €

- Charges financières

Intérêts des emprunts et dettes...



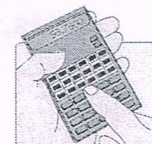
8 000 €

- Dotations amortissements et
Opérations d'ordre

3 846 €

- Virement à l'investissement,
Dépenses imprévues

4 489 €

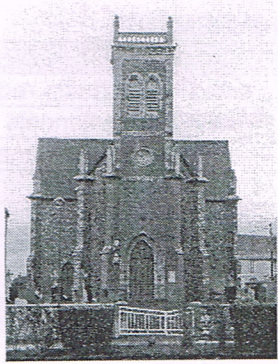


Total budget de fonctionnement 2010 : 238 910 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT : Prévisions - Opérations principales

• Eglise

Travaux de mise aux normes
et remise en état



98 545 €

• Viabilisation de terrains

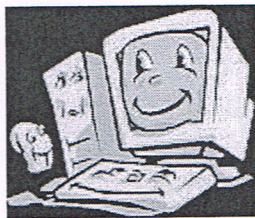
Rue du Verger



45 000 €

• Logiciels

Comptabilité et état civil



1 627 €

• Terrain de foot

Équipements



11 600 €

• Ecole

Remise aux normes électricité 10 261 €

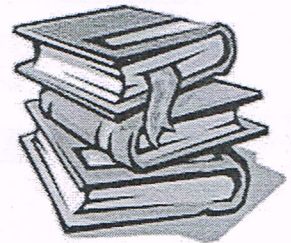
Mobilier 600 €



• Bibliothèque

Informatique 9 500 €

Mobilier 5 500 €



• Acquisition de chemin



500 €

BUDGET PRIMITIF 2009 – BUDGETS ANNEXES

Assainissement collectif

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	2 730.00	Ventes de produits(redevances)	15 000.00
Charges financières	5 000.00	Produits exceptionnels	12 808.32
Charges de personnel	1 800.00	Excédent de fonctionnement	11 930.06
Amortissements des immobilisations	14 709.70		
Dépenses imprévues	300.00		
Charges exceptionnelles	10.00		
Virement à la section de fonctionnement	15 189.28		
Total	39 738.98	Total	35 752.58

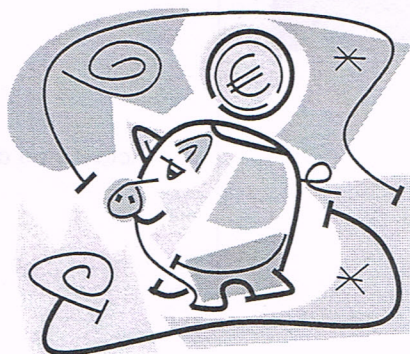
SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Amortissements des subventions	12 808.32	Amortissements des immobilisations	14 709.70
Amortissements des biens	4 000.00		
Remboursements d'emprunts	41 326.25	Virement à la section d'exploitation	15 189.28
Dépenses imprévues	3 000.00	Résultat reporté N-1	31 235.59
Total	61 134.57	Total	61 134.57

Budget SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	2 000.00	Redevances	1 076.44
		Excédent 2008	923.56
Total	2 000.00	Total	3 500.00



AUTORISATIONS D'URBANISME

☞ Déclarations Préalables

- ✓DP03509108B0005 : M. et Mme LEGENDRE Jean-Claude, 1 rue des Chênes Verts,
Construction d'une véranda
- ✓DP03509109B0001 : M. et Mme TOUANEL Patrick, 1 rue des Portes,
Aménagement de 3 chambres et ravalement
- ✓DP 03509109B0002 : M. et Mme DELAHAIE Pascal, 3 rue de la Grange,
Pose d'un abri de jardin
- ✓ DP03509109B0003 : Commune de LE CROUAIS,
Aménagement de trois terrains constructibles, rue du Verger
- ✓DP03509109B0004 : M. et Mme PISON Philippe, La Poutais,
Aménagement d'une piscine
- ✓DP03509109B0005 : M et Mme TOUANEL Henri, La Poutais,
Construction d'un appentis
- ✓DP03509109B0006 : M et Mme EPAILLARD Laurent, Bel Air,
Pose d'un portail et de clôtures
- ✓DP03509109B0007 : M et Mme COULON Victor, 6 rue de la Friche aux Moines,
Changement de menuiseries extérieures.

☞ Permis de Construire

- ✓PC03509109B0001 : Commune de LE CROUAIS,
Restauration de l'église
- ✓PC03509109B0002 : M. HERPE Jonathan et Melle DENOT Patricia, rue du Verger,
Construction d'une maison
- ✓PC03509109B0003 : M. et Mme BRIAND David, La Ville Collet,
Construction d'un hangar
- ✓PC03509109B0004 : M. et Mme GUILLEUX Loïc, La Poutais,
Construction d'un garage
- ✓PC03509109B0005 : Mme ROYER Claude, rue des Courtils,
Pose d'une véranda
- ✓PC03509109B0006 : Commune de LE CROUAIS,
Création d'un lotissement



SEANCE du 09 décembre 2008

Institution du principe de la Participation Voirie et Réseaux (PVR) sur le territoire communal. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L332-11-1 et L332-11-2 du code de l'urbanisme, et en application du sixième alinéa de l'article L332-11-1 du code de l'urbanisme, d'exempter en totalité de l'obligation de participation, les constructions de logements sociaux visés au II de l'article 1585-C du code général des Impôts.

Vente de terrains constructibles rue du Verger. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en vente les trois terrains en bordure de route, rue du Verger au prix de 50€/m², de prévoir la pose de buses et le bornage de ces trois lots, de solliciter des entreprises pour leur viabilisation et de proposer la mise à disposition de ces terrains début 2009, à l'étude de Maître PATARD à Saint Méen.

Fixation des modalités de contrôle de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif lors de la cession d'un bien immobilier sur le territoire de la commune. Conformément à la nécessité de mettre en place l'obligation de réaliser un contrôle de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de prescrire à compter du 01.01.2009, sur l'ensemble du territoire de la commune un contrôle de conformité obligatoire des installations de collecte intérieure et des branchements (respect du réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales) des usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif ou susceptibles de l'être,
- de demander lors des cessions immobilières, que le résultat de ce contrôle qui sera réalisé par une entreprise spécialisée, à la charge du vendeur, soit communiqué à la commune ainsi qu'au futur acquéreur,
- de préciser que les notaires intervenant dans les ventes de biens immobiliers seront informés de cette nouvelle disposition.

Création d'un nouveau lotissement à « la Croix Donjean ». M. Le Maire expose l'avant-Projet réalisé par le Cabinet ROUSSET relatif à l'aménagement d'un nouveau lotissement situé à « la croix Donjean ». Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le projet de création d'un nouveau lotissement qui sera situé à « la Croix Donjean » sur les parcelles

N°1038 et 1045 section B, d'une douzaine de lots environ et d'autoriser M. Le Maire à déposer la demande de permis d'aménager et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce nouveau projet.

Familles Rurales renouvellement de la convention pour 2009. Mme GALLON précise que la convention de partenariat avec l'association Familles Rurales de Saint Méen pour la gestion du centre aéré a fait l'objet d'un marché afin d'en faciliter la gestion. Ce marché a été attribué à la Fédération Départementale d'Ille et Vilaine qui assure désormais toute la gestion financière et du personnel nécessaire au bon fonctionnement du centre. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention avec la Fédération Départementale de Familles Rurales pour la gestion du centre aéré, d'inscrire au budget primitif de l'année les crédits nécessaires et d'autoriser M. Le Maire à signer la nouvelle convention à compter du 01.01.2009 pour 3 ans renouvelables.

Tarifs redevance d'assainissement collectif et abonnement 2009. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'appliquer tous les ans une augmentation de 3% sur le prix de la redevance d'assainissement collectif et de l'abonnement semestriel afin de tendre progressivement vers un équilibre des dépenses et recettes du budget assainissement collectif. Cette nouvelle disposition sera applicable au 1^{er} janvier de chaque année soit pour l'année 2009 un coût HT actualisé de 2.06€ /m³ et de 15.45 € d'abonnement semestriel.

Motion relative à la démedicalisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. M. Le Maire donne lecture d'une pétition du Conseil Général d'Ille et Vilaine relative aux dernières réformes envisagées quant à la prise en charge des personnes âgées et qui pourrait se traduire par la fermeture de 70% des lits de long séjour hospitalier (soit 1100 lits pour le seul département d'Ille et Vilaine) et leur reconversion en lits de maisons de retraite médicalisées. Cette réforme permet à l'Etat de se décharger de ses responsabilités en transférant les charges USLD, financés au titre de la solidarité par la sécurité sociale, vers les familles et les départements. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter une motion contre le projet de réforme de la prise en charge des Personnes âgées dépendantes évoqué ci-dessus.

Création d'une opération « achat de livres » .

M. Le Maire précise qu'il est nécessaire d'inscrire dès maintenant le budget investissement relatif à l'acquisition des livres de la nouvelle bibliothèque. D'après les recommandations de la BDIV et de la DRAC, il est nécessaire de constituer un fonds de base de 400 documents dans un premier temps sachant que l'objectif à atteindre est de 3000

documents. La BDIV prête 1600 ouvrages pendant 2 ans. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de créer l'opération N° 62 « Acquisition de livres » pour un montant de 6000 € et de prendre une décision modificative sur le budget communal 2008 nécessaire à la création de cette nouvelle opération.

SEANCE du 03 mars 2009

Enquêtes publiques installations classées pour la protection de l'environnement : GAEC de la Glinais et SCEA le Clos Hue à Quédillac.

Bibliothèque : avenant au devis électricité, plomberie, chauffage. Des modifications sont à prévoir par rapport au devis initial, certains travaux n'ayant pas été pris en compte pour la somme de 807.05€HT.

Renouvellement convention contrôle des installations électriques et de gaz des bâtiments communaux. La convention souscrite auprès de la SOCOTEC est arrivée à son terme en 2008 et il a été procédé à une consultation pour le renouvellement d'une convention sur trois ans. Les sociétés APAVE et SOCOTEC ont répondu sur des prestations identiques pour un prix d'intervention de 741.52 TTC pour la SOCOTEC et 776.30TTC pour l'APAVE. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la SOCOTEC.

Travaux remise en état de l'installation électrique de l'école. M. Le Maire rappelle les remarques contenues dans le rapport de la SOCOTEC, organisme de contrôle des installations électriques et de gaz des bâtiments communaux et qui précise la nécessité d'intervenir sur toute l'installation électrique de l'école. C'est dans ce contexte que des artisans ont été sollicités. M. Le Maire précise par ailleurs que du fait de l'importance des travaux envisagés (environ 12.000€HT), il est possible de solliciter l'aide de l'état au titre de la DGE. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le projet de remise aux normes électriques de l'école, d'inscrire au Budget primitif 2009 les crédits supplémentaires nécessaires et de solliciter une demande de subvention au titre de la DGE des communes 2009.

Délégations d'attributions consenties au Maire par le Conseil Municipal. Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire pour la durée de son mandat un certain nombre de ses compétences. Le Conseil Municipal, décide, pour la durée de son mandat de confier l'ensemble des délégations d'attributions prévues par l'article L.2122-22 du CGCT à Monsieur le Maire.

Déclaration préalable pour la vente de trois terrains communaux. Selon le projet dressé par le Cabinet ROUSSET Géomètre à Montfort /Meu relatif à la mise en vente de trois terrains situés « rue du Verger », l'offre se ferait sur trois lots A B et C d'une surface respective de 567m², 685 et 681 M² au prix de 50€/m² comme il avait été décidé en date du 09.12.2008. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition du Cabinet ROUSSET pour la vente des trois terrains communaux comme précisé ci-dessus.

Questions diverses

Numérisation du cadastre : achat du logiciel pris en charge par la Communauté de Communes.

Elections Européennes le dimanche 07 juin 2009

Infos sur le PASS Foncier : demande d'une intervention du service du Conseil Général pour informer le CM avant prise de décision.

REOM : tarification à faire passer dans le p'tit Crouaisien

CCAS : accord pour demande de convention pour prise charge des personnes bénéficiaires du service ménager.

SEANCE du 31 mars 2009

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2008. M. le Maire ne prenant pas part au vote, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2008.

Affectation du résultat 2008. Le CM décide à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture 2008 sur le budget primitif 2008 au compte

1068, en recettes d'investissement pour 26801.29€ pour la totalité de l'excédent de fonctionnement 2008.

Vote des taux d'imposition 2009. Après délibération, Le CM décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de l'année 2009 afin de se rapprocher des taux moyens communaux au niveau départemental soit 1 Point de plus pour chaque Taux d'imposition.

Bibliothèque : Informatisation. Le CM décide à l'unanimité, de valider la proposition de la Société POUZET de QUEDILLAC d'une part pour la fourniture des ordinateurs, de l'imprimante et du vidéo projecteur nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque pour un montant de 4344.45€HT, de valider d'autre part la proposition de la société MICROBIB pour la mise en place du logiciel de prêt et de gestion informatisée de la bibliothèque avec ses accessoires pour un montant de 3403€HT, et de transmettre au Conseil Général l'ensemble de ces devis pour examen et validation des attributions possibles au titre du contrat de territoire.

Versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008 : Application des dispositions de l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 2009, codifiées à l'article L.1615-6 du code général des collectivités territoriales.

Terrain de Foot travaux investissement 2009. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition de la société CAMMA pour le changement des pare-Ballons pour un montant de 7769.15€HT, la pose de filets de But pour 197.40€HT et enfin l'acquisition d'un abri de touche pour 1720.60€HT. Le CM valide le devis de M. Didier TOXE pour les travaux nécessaires à la réalisation de cette opération d'un montant de 128€HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Général et auprès du fonds d'aide au Football amateur.

Station d'épuration : adhésion à l'assistance technique Départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif. Sous l'effet de l'évolution de la réglementation (Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 31/12/2006), le Conseil Général est contraint d'adapter son dispositif d'assistance technique existant, et propose aux collectivités éligibles une convention formalisant les nouvelles modalités. Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, Le département met à disposition contre rémunération forfaitaire (0.30€/habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de 3

jours/an, en charge d'un conseil indépendant. L'objet de la mission est de tirer le meilleur parti des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolutions éventuelles, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologiques.

Acquisition d'un chemin rue des « Chênes verts ». Les conjoints RAMARE proposent la vente d'une partie de la parcelle N° 685P au profit de la commune pour une surface de 222m² afin de permettre ultérieurement une desserte aux propriétaires riverains. Après délibération, le CM décide à l'unanimité, l'achat de cette parcelle au prix de 0.70€/m².

Conventions pour la réalisation du nouveau lotissement situé à « Croix Don Jean ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la convention d'honoraires du Cabinet ROUSSET qui s'élève à 11290€HT pour la réalisation des éléments fonciers et topographiques relatifs à la création du lotissement comprenant entre autre l'ensemble des pièces nécessaires à la demande du permis d'aménager et de confier dans un second temps la mission de Maîtrise d'œuvre au cabinet INFRA Structures de St Grégoire pour un montant de 11830€HT basé sur un montant approximatif de travaux de 180.000€HT.

Questions diverses

Désignation d'un délégué sur le dispositif mis en place par la Communauté de Communes pour la constitution d'un groupe de réflexion sur les jeunes : M. Gérard GORRE.

Commissaire enquêteur : candidature de M. Yves BOURRIEN.

Organisation de l'école en cas de grève : si les enseignantes sont en grève, le service d'accueil sera assuré par Mme MARTIN et Mme COMMEUREUC. Si le personnel fait grève : l'école sera fermée.

Délégation du Maire pour sa représentation à une réunion du Conseil Général : M. TOUANEL, M. CHICOINE, Mme GALLON

Repas des Classes : le tarif vin d'honneur sera appliqué.

SEANCE du 26 mai 2009

Opération « écoles numériques rurales ». Le projet s'adresse aux écoles rurales pour le financement à hauteur de 80% par le gouvernement d'un équipement numérique des écoles rurales dans les communes de -2000 hab. Un cahier des charges définit de façon précise la nature des équipements à prévoir. Le projet de numérisation de l'école publique de LE CROUAIS se chiffre à environ 11.000€HT comprenant 8 postes informatiques, 1 tableau numérique, la mise en conformité du réseau pour l'accès internet et la mise aux normes de l'installation

électrique. Seulement 68 écoles pourront bénéficier du dispositif sur le département d'Ille et Vilaine. Le CM décide à l'unanimité de valider ce projet et de confier à la directrice de l'école l'étude des différentes propositions des fournisseurs dans la limite d'un budget fixé à 11.000€HT.

Mise aux normes de l'installation électrique de l'école. Après délibération, le CM décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise PAIN Christophe pour un montant de travaux de 10644.41€HT.

Assurance auto collaborateur. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition de la SMACL pour un contrat d'assurance auto collaborateur en tous risques avec assurance du conducteur sans franchise et ce pour une cotisation annuelle de 360€30 qui couvrira l'ensemble des bénévoles dans le cadre de leurs missions ainsi que les élus dans leurs déplacements.

Frais kilométriques des bénévoles de la Bibliothèque. La mise en place de la bibliothèque oblige l'équipe des bénévoles à assister à diverses réunions d'information ou de formations entraînant des frais non négligeables pour la plupart d'entre eux. Après délibération, le CM décide à l'unanimité d'accepter l'indemnisation des frais kilométriques de tous les bénévoles de la Bibliothèque suivant le barème en vigueur.

Archives Départementales : signature d'une nouvelle convention pour 2010. Un premier travail de classement des documents administratifs de la mairie a été réalisé en 2007 mais l'ensemble des documents n'a pu être classé. L'agent des archives Départementales est passé en début d'année pour évaluer le temps d'intervention nécessaire au classement de ces archives. Cette opération se chiffre à environ

650€ (coût 2009) sur 3 journées de travail au cours du premier trimestre 2010.

Questions diverses

Fête du Sport à LE CROUAIS le samedi 06 juin 2009, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Travaux de la RD 59 renforcement du bourg, prévu pour la rentrée scolaire 2009.

Prévoir pour 2010 dans le cadre des amendes de Police, l'inscription d'un feu clignotant de signalisation

Ligne SNCF grande vitesse, infos travaux sur plan.

Délégué au concours des maisons fleuries cantonal : M. Gérard GORRE.

Bibliothèque : le CM décide à l'unanimité de la gratuité de la carte et valide les horaires proposés mais dans le minima imposé soit 6 h d'ouverture hebdomadaire.

Difficulté de circulation au lieu dit « le petit val », envoi d'un courrier en recommandé à M. LESGUER pour exécution de travaux nécessaires au dégagement du chemin.

Familles Rurales, mise en place d'un espace jeux au sein des communes : à l'étude. Recrutement d'un animateur financé par la Communauté de Communes.

SEANCE du 23 juin 2009

Tarifs de la rentrée scolaire 2009-2010 cantine.

Le CM décide à l'unanimité de renouveler la convention avec RESTECO pour la distribution des repas à la cantine en liaison chaude, et de répercuter l'intégralité de l'augmentation du prix des repas sur le prix des tickets cantine pour la rentrée scolaire 2009-2010 soit un prix du ticket enfant à 2.94€ et 3.67€ pour un ticket adulte.

Tarifs de la rentrée scolaire 2009-2010 garderie.

Après délibération, le CM décide à l'unanimité de fixer le prix de la garderie à 1.10€ par matin et par soir de présence.

Résultat de l'appel d'offres restauration de l'église.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 juin dernier pour examiner avec le Cabinet LECOQ et DUBOIS, l'ensemble des propositions relatives aux travaux de restauration de l'église. Après délibération, le CM décide à l'unanimité de retenir l'ensemble des propositions de la commission d'appel d'offres :

Lot n° 1 Maçonnerie, Entreprise QUELIN de CHATEAUGIRON, pour 172203.27€HT

Lot n° 2 Charpente, Entreprise CCA de RUNAN

PONTRIEUX pour 42667.16€HT

Lot n° 3 Couverture, Entreprise HERIAU de CORNILLE, pour 559875.14€HT

Lot n° 4 Menuiserie, Entreprise DLB de GOUESNOU, pour 16444.74€

Lot n° 5 Beffroi et Cloches, Entreprise BODET de PLERIN, pour 14319.40€

Lot n° 6 Vitraux, Entreprise HELMBOLD de CORPS NUDES, pour 2370.01€

Lot n° 7 Paratonnerre, Entreprise BIARD-ROY de VILLEDIEU LES POELES pour 6570.09€HT

Lot n° 8 Electricité, Entreprise DELESTRE de LA SEGUINIÈRE pour 30683.24€HT

Questions diverses

Règlement intérieur de la bibliothèque adopté à l'unanimité.

Maisons Fleuries : organisation de la journée de visite début Juillet par M Gérard GORRE.

Scolarisation d'enfants résidant sur la commune de St Méen Le Grand : vote pour : 6, contre 4.

Permis d'aménager futur Lotissement - condition du règlement : construction d'habitation sans sous-sol.

SEANCE du 15 septembre 2009

Réalisation d'un emprunt. La commune a inscrit au budget primitif 2009, un ensemble de travaux dont la majeure partie sera financé par la réalisation d'un emprunt. L'ensemble des travaux d'investissement réalisés jusqu'alors a été financé par l'ouverture de crédit. À ce stade de l'année et avant la clôture de l'exercice 2009, il y a lieu de régulariser cette situation par la réalisation d'un emprunt. Après en avoir délibéré, le CM décide à l'unanimité de réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt de 220.000€ sur 10 ans amortissable trimestriellement avec un taux variable à la souscription de 2.83% CAPE 1 et un différé d'amortissement d'une année.

Renouvellement ouverture de Crédit. L'ouverture de Crédit souscrite auprès du Crédit Agricole arrive à son échéance le 23 octobre 2009, le CM valide son renouvellement.

Adhésion de la Communauté de Communes du pays de Saint-Méen-le-Grand au Syndicat Départemental d'Énergie 35. Abandon de la compétence électricité par la Communauté de Communes du pays de Saint-Méen-Le Grand, et adhésion directe de la commune au Syndicat Départemental d'Énergie 35 et approbation des statuts.

Questions diverses

Vœu relatif au maintien des personnels des bureaux de poste et des horaires adaptés au public.

Désignation d'un correspondant pour les permanences au centre de coordination Sanitaire et Sociale de Montauban : Rémy CHOUAN et Nadine GUILLAUMEL.

Date des Vœux du Maire le samedi 26 décembre 2009 à 19H.

SEANCE du 13 octobre 2009

Autorisation pour publicité relative à la commercialisation de terrains communaux. Afin de se garantir une large diffusion de l'information de la vente de terrains constructibles sur la commune, le Conseil Municipal décide de proposer la commercialisation des terrains constructibles à d'autres agences immobilières des communes environnantes et d'autres offices notariaux.

Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA). La garantie individuelle du pouvoir d'achat dénommée "GIPA" qui vise à compenser une perte de pouvoir d'achat sur une période de référence de 4 ans entre 2008 et 2010 sous certaines conditions, repose sur un mécanisme de comparaison entre l'évolution du traitement brut de l'agent et de l'indice des prix à la consommation sur la même période. Si le traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité unique d'un montant brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat est versée aux intéressés. Le Conseil Municipal valide la mise en place de l'indemnité GIPA pour l'ensemble des Agents de la commune qui remplissent les conditions pour l'année 2009 2010 et 2011.

Adoption du Rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes. Ce rapport est consultable en mairie.

Modification de conditions des prêts N° 70002892683 et N° 70002892659 du réseau de l'assainissement collectif et de la

station de traitement. Les taux variables des prêts contractés pour le financement du réseau assainissement collectif sont particulièrement bas en cette période et il conviendrait d'intégrer un plafond maximum afin de se garantir une plus grande marge de sécurité. Il a été ainsi demandé au Crédit Agricole d'établir une proposition avec un plafond maximum de +1 ou +2 sur les deux prêts dont les références sont précisées en objet. Après délibération, le CM décide à l'unanimité de valider la proposition du Crédit Agricole pour les deux prêts en cours du réseau d'assainissement collectif et de la station avec un CAPE à +1.

Vœu relatif au maintien de l'activité courrier à Saint-Méen-le-Grand. Le Conseil Municipal demande à la Direction régionale de la Poste de maintenir l'activité courrier à Saint-Méen-le-Grand, et à l'Etat d'allouer à la Poste les moyens lui permettant de poursuivre ses missions de service public de proximité et de qualité.

Questions diverses

Congrès des Maires 2009, pas de participation d'élus de la commune.

Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918, célébration le dimanche 15 novembre à LE CROUAIS.

Dossier Communauté de Communes Accessibilité Handicapés : Diagnostic à effectuer sur la commune avant fin 2009. Nomination M. Gérard GORRE et M. Gilbert TRUTIN référents.

SEANCE du 15 septembre 2009

Réalisation d'un emprunt. La commune a inscrit au budget primitif 2009, un ensemble de travaux dont la majeure partie sera financé par la réalisation d'un emprunt. L'ensemble des travaux d'investissement réalisés jusqu'alors a été financé par l'ouverture de crédit. À ce stade de l'année et avant la clôture de l'exercice 2009, il y a lieu de régulariser cette situation par la réalisation d'un emprunt. Après en avoir délibéré, le CM décide à l'unanimité de réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt de 220.000€ sur 10 ans amortissable trimestriellement avec un taux variable à la souscription de 2.83% CAPE 1 et un différé d'amortissement d'une année.

Renouvellement ouverture de Crédit. L'ouverture de Crédit souscrite auprès du Crédit Agricole arrive à son échéance le 23 octobre 2009, le CM valide son renouvellement.

Adhésion de la Communauté de Communes du pays de Saint-Méen-le-Grand au Syndicat Départemental d'Énergie 35. Abandon de la compétence électricité par la Communauté de Communes du pays de Saint-Méen-Le Grand, et adhésion directe de la commune au Syndicat Départemental d'Énergie 35 et approbation des statuts.

Questions diverses

Vœu relatif au maintien des personnels des bureaux de poste et des horaires adaptés au public.

Désignation d'un correspondant pour les permanences au centre de coordination Sanitaire et Sociale de Montauban : Rémy CHOUAN et Nadine GUILLAUMEL.

Date des Vœux du Maire le samedi 26 décembre 2009 à 19H.

SEANCE du 13 octobre 2009

Autorisation pour publicité relative à la commercialisation de terrains communaux. Afin de se garantir une large diffusion de l'information de la vente de terrains constructibles sur la commune, le Conseil Municipal décide de proposer la commercialisation des terrains constructibles à d'autres agences immobilières des communes environnantes et d'autres offices notariaux.

Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA). La garantie individuelle du pouvoir d'achat dénommée "GIPA" qui vise à compenser une perte de pouvoir d'achat sur une période de référence de 4 ans entre 2008 et 2010 sous certaines conditions, repose sur un mécanisme de comparaison entre l'évolution du traitement brut de l'agent et de l'indice des prix à la consommation sur la même période. Si le traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité unique d'un montant brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat est versée aux intéressés. Le Conseil Municipal valide la mise en place de l'indemnité GIPA pour l'ensemble des Agents de la commune qui remplissent les conditions pour l'année 2009 2010 et 2011.

Adoption du Rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes. Ce rapport est consultable en mairie.

Modification de conditions des prêts N° 70002892683 et N° 70002892659 du réseau de l'assainissement collectif et de la

station de traitement. Les taux variables des prêts contractés pour le financement du réseau assainissement collectif sont particulièrement bas en cette période et il conviendrait d'intégrer un plafond maximum afin de se garantir une plus grande marge de sécurité. Il a été ainsi demandé au Crédit Agricole d'établir une proposition avec un plafond maximum de +1 ou +2 sur les deux prêts dont les références sont précisées en objet. Après délibération, le CM décide à l'unanimité de valider la proposition du Crédit Agricole pour les deux prêts en cours du réseau d'assainissement collectif et de la station avec un CAPE à +1.

Vœu relatif au maintien de l'activité courrier à Saint-Méen-le-Grand. Le Conseil Municipal demande à la Direction régionale de la Poste de maintenir l'activité courrier à Saint-Méen-le-Grand, et à l'Etat d'allouer à la Poste les moyens lui permettant de poursuivre ses missions de service public de proximité et de qualité.

Questions diverses

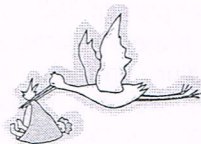
Congrès des Maires 2009, pas de participation d'élus de la commune.

Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918, célébration le dimanche 15 novembre à LE CROUAIS.

Dossier Communauté de Communes Accessibilité Handicapés : Diagnostic à effectuer sur la commune avant fin 2009. Nomination M. Gérard GORRE et M. Gilbert TRUTIN référents.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- * Mathéo BOUVET Né le 13 novembre 2008 à RENNES, La Poutais
- * Laurane LUCAS Née le 25 novembre 2008 à SAINT-GREGOIRE, 4 rue des Cerisiers
- * Louisa MOISSON Née le 25 février 2009 à RENNES, La Poutais
- * Yanis MARSOLLIER Né le 25 avril 2009 à SAINT GREGOIRE, Les Mollières
- * Enzo GUYOMARCH-LE FRENE Né le 26 avril 2009 à RENNES, 1 Rue du Verger
- * Léa BOUGET Née le 15 juin 2009 à SAINT GREGOIRE, La Poutais

MARIAGES



- > **Le 11 avril 2009** COULON Pascal, Agent de production,
domicilié 4 rue du verger - Le Crouais
&
MICHEL Mauricette, Agent social,
domiciliée 4 rue du verger - Le Crouais
- > **Le 4 juillet 2009** GOUGEON Fabien, professeur,
domicilié « les Fontenelles » - St Onen la Chapelle
&
PERROT Céline, Consultante en organisation,
domiciliée 7 rue du Garun - Le Crouais

DECES



- * Le 13 septembre 2008 PERDRIX Aimée, Eugénie, le Bahac
- * Le 17 octobre 2008 QUELLEUC Anne, Marie, Joseph, La Ville Collet
- * Le 13 février 2009 PAIN Francis, Fulgence, Constant, Julien, Le Pas de la Lande
- * Le 19 mai 2009 ROSSIGNOL André, Emile, Marie, Yves, La Boscherails
- * Le 19 mai 2009 ROUX Jean-Luc, Le Pas De La Lande
- * Le 23 juillet 2009 ROYER Claude, Henri, Lucien, 23 rue des Courtils.

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte le premier samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Lundi 9h00 à 12H00 et 13h30 à 16h30

Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

} 9 h00 à 12h00

Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 2.94 € soit 29.40 € le carnet de 10.

Tarif adulte : prix unitaire 3.67 € soit 36.70 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité. Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

VENTE DES TICKETS DE CANTINE

Le lundi aux heures d'ouverture de la mairie de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Garderie

Horaires du matin : de 7 h 20 à 8 h 50

Horaires du soir : de 16 h 40 à 18 h 30

Tarif 1.10 € le matin et 1.10 € le soir.

Divers : merci pour votre civisme

Nous avons été informés de nuisances occasionnées par des aboiements de chiens la nuit et tôt le matin.

Par respect et harmonie de la vie de chacun, nous sollicitons votre compréhension.

Merci pour votre civisme.

Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans avant le 1^{er} mars 2010 ou vous êtes nouvellement domicilié à Le Crouais. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie avant le 31 décembre 2009. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Service National – Recensement

Tous les français(es) âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (au plus tard à la fin de 3^{ème} mois suivant leur 16^{ème} anniversaire).

Carte Grise – Préfecture

A partir du 1^{er} janvier 2010, les opérations relatives aux cartes grises ne nécessiteront plus un déplacement des particuliers aux guichets de la préfecture. Cf. Affichage en mairie.

Recensement des concessions au cimetière

La municipalité va élaborer un plan du cimetière. Toutes les familles concernées seront très prochainement contactées pour une mise à jour des concessions. Nous vous remercions de bien vouloir dès à présent rechercher tous vos documents s'y rapportant.

Déclaration – minis motos, minis quads

Les minis motos et les minis quads doivent être déclarés en préfecture.

PACT-ARIM 35 – Pour les propriétaires bailleurs

Pour avoir des conseils sur l'amélioration de l'habitat. 02 99 79 51 32.

Les Clés de Haute-Bretagne

Association pour la gestion de vos biens immobiliers à loyers maîtrisés. Tel : 02 99 79 42 98.

La collecte des piles



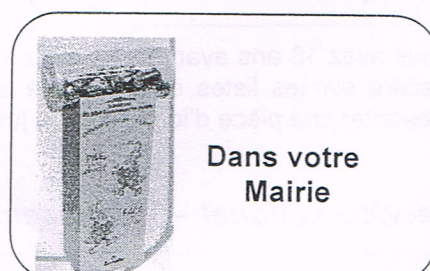
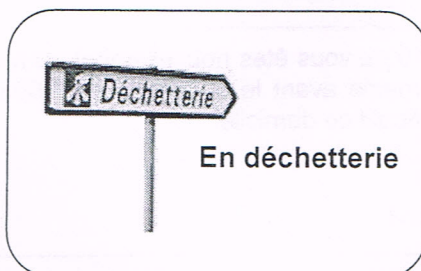
Corepile

Pourquoi trier ses piles ?

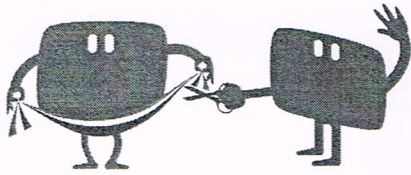
Les piles contiennent des substances toxiques (mercure, plomb) qui sont très polluantes pour l'environnement.

Une fois recyclés, les piles et accumulateurs permettent de réutiliser des matières premières qu'ils contiennent et qui sont très utiles à l'industrie. Leur recyclage permet également d'économiser des ressources naturelles rares (zinc, fer et manganèse).

Où apporter ses piles usagées ?



Depuis quelques mois, les mairies ont été équipées gratuitement par le SMICTOM de petits conteneurs pour la collecte des piles.



Pour tout savoir :
0970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

ou :

www.tousaunumerique.fr



La Bretagne est la quatrième région à réaliser son passage à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir au moment de l'arrêt de l'analogique.

Antenne râteau

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble). Inutile de changer de téléviseur. Tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur.

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr** »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Entre la TNT, le satellite, l'ADSL et le câble, les options ne manquent pas. Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appels* de « tous au numérique ».

Habitat collectif ou individuel ?

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, celle-ci doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats contactez votre syndic ou gestionnaire.

Pour ceux qui habitent une maison, dans de rares cas vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne.

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressources : une aide de 25 € maximum pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appels* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides.

« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous et les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site Internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appels ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

* **0 970 818 818** : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*

Plus de fréquences, c'est plus de liberté
avec TER Bretagne !



Ligne SNCF Rennes/La Brohinière

Dès le 13 décembre, la Région Bretagne met en place une circulation supplémentaire sur cette ligne du lundi au vendredi.

Horaires à compter du 13-12-2009

	855603	855553	855559	855557	855561	855611	855563	855615	855565	855567	855623	855619	855569	855581	855599	855627	855595	855593	855631	855633
	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Me	Lu à Ve	Ve	Ve	Lu à Je	Lu à Je	Ve	Lu à Je	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Ve	Lu à Je	Lu à Ve	Lu à Ve	
Rennes	06:20	07:51	08:45	12:10	12:54	13:31	16:10	16:23	16:23	16:49	16:55	17:10	17:25	17:51	18:25	18:40	18:55	19:25	20:25	
L'Hermitage	06:30	08:00	08:54	12:19	13:02	13:41	16:18		16:34	16:58	17:04		17:34	18:00	18:35	18:48		19:04	19:35	20:34
Breteil		08:05	08:59	12:24	13:07	13:47	16:23		16:39	17:03	17:09		17:39	18:06	18:40	18:53		19:09	19:40	20:40
Montfort	06:37	08:10	09:04	12:29	13:11	13:52		16:38	16:44	17:08	17:13	17:23	17:44	18:11	18:44	18:57	19:09	19:14	19:44	20:44
Montauban	06:44	08:18	09:11	12:36	13:18	13:59	16:33		16:53	17:15	17:20	17:29	17:51	18:18	18:51	19:04	19:16	19:21	19:51	20:52
La Brohinière	06:48	08:23	09:16	12:41	13:22		16:38		16:58	17:20	17:24		17:55	18:23	18:56	19:08	19:21	19:26		

! NOUVEAU

	855610	855552	855556	855580	855622	855566	855568	855626	855572	855630	855580	855642	855646	855582	855654
	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Ve	Lu à Je	Lu à Je	Lu à Ve
La Brohinière		07:03	07:19	07:47	08:08	08:20	08:50		12:56		17:13			19:04	
Montauban	06:59	07:08	07:24	07:53	08:13	08:26	08:55	10:17	13:01	13:22	17:18	18:17	18:32	19:09	19:26
Montfort	07:07	07:16	07:32	08:02	08:21	08:35	09:02	10:24	13:09	13:30	17:26	18:23	18:39	19:17	19:33
Breteil	07:12	07:20	07:36	08:06	08:25	08:40	09:06	10:29	13:14		17:30				
L'Hermitage	07:17	07:26	07:41	08:12	08:31	08:46	09:11	10:35	13:20		17:35	18:30	18:47		
Rennes	07:25	07:34	07:50	08:21	08:40	08:55	09:20	10:45	13:28	13:43	17:43	18:39	18:55	19:30	19:45

➡ A l'arrivée en gare de Rennes, accédez facilement et directement au métro !

Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification

www.bretagne.fr

www.ter-sncf.com/bretagne



Un réseau
développé
par la



ter BRETAGNE
En région Bretagne, vous relier est essentiel.

Transport scolaire et sécurité



Chaque jour d'école, le car scolaire est utilisé par plus de 2 millions d'enfants. Malgré une sécurisation des arrêts de car, des accidents sont à déplorer chaque année, notamment le long des routes et aux points d'arrêt. En cette saison où il fait nuit au moment où votre enfant monte et descend du car, nous tenons à vous rappeler que les automobilistes peuvent ne pas voir votre enfant sur le bord de la route ou à l'arrêt de car. Pensez à l'équiper de gilet de sécurité, de lampe ou de brassards réfléchissants afin qu'il soit bien visible et rappelez lui les «10 règles d'or» qu'il ne faut jamais oublier :

1. Se rendre à l'arrêt de car sans courir.
2. En chemin, s'éloigner du bord de la route ou de la rue, si ce n'est pas possible : toujours marcher face aux véhicules, c'est-à-dire du côté gauche.
3. Traverser lorsqu'aucun véhicule n'apparaît ni à gauche ni à droite.
4. A l'arrêt, patienter sur le trottoir ou sur le bas-côté.
5. Attendre que le car soit complètement arrêté pour s'en approcher.
6. Ne pas bousculer ses copains lors de l'attente, de la montée ou de la descente du car.
7. Attacher sa ceinture dans les autocars équipés.
8. Eviter les cris, le chahut et les déplacements dans le car.
9. Ne pas quitter sa place tant que le car n'est pas arrêté.
10. Une fois descendu, ne jamais traverser devant ou derrière le car arrêté : attendre que le car s'éloigne.

Le Conseil Général fournit des brassards réfléchissants. S'adresser en mairie.

Les nouveaux artisans de la commune

L'entreprise MAINTENANCE INDUSTRIELLE DEFFAINS s'implante à LE CROUAIS.



Une nouvelle entreprise s'implante à Le Crouais.

En effet, l'entreprise DEFFAINS, spécialiste de la maintenance industrielle, de la chaudronnerie acier et inox et de la métallerie industrielle vient de s'implanter, fin octobre 2009 route de la Friche aux Moines.

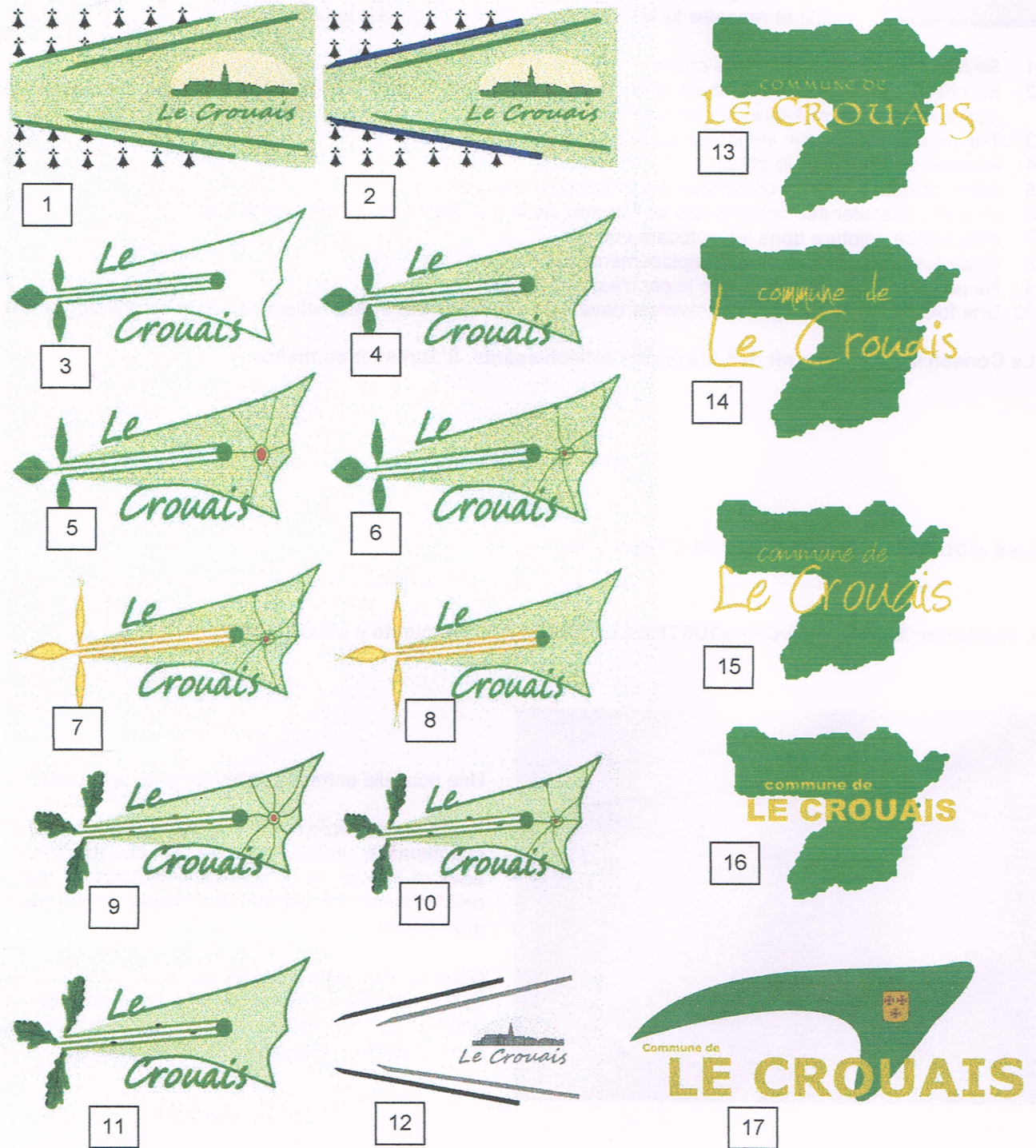
Nous souhaitons à Laurent DEFFAINS (originaire de Le Crouais) et à son équipe de 4 salariés, 1 apprenti et 1 secrétaire à mi-temps une réussite dans la continuité de leurs 6 années d'activité.

CONCOURS : CREONS LE LOGO OFFICIEL DE LA COMMUNE DE LE CROUAI

La charte graphique d'une commune reflète son identité. Le Crouais n'ayant pas de logo officiel, nous avons lancé un concours. Vous avez été sensibles l'an dernier à cette idée.

Voici les projets de logo envoyés par quelques habitants crouaisiens ; nous vous invitons à voter pour le projet vous paraissant le meilleur et qui deviendra le logo officiel de la commune.

Merci de porter votre vote pour **UNIQUEMENT** un seul des projets, sur papier libre en notant "projet de logo" et le numéro de votre choix, à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **JUSQU'AU 31 JANVIER 2010**.



Le Crouais

18

Le Crouais

19

Le Crouais

20

Le Crouais

21

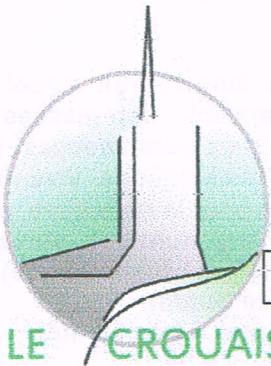


22



23

LE CROUAIS



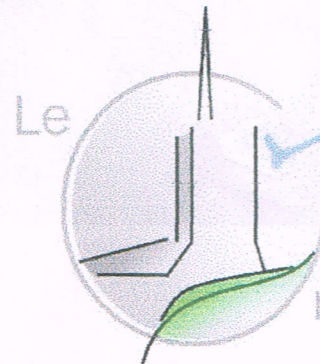
24

LE CROUAIS



25

LE CROUAIS



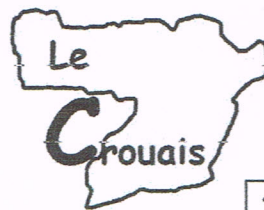
26

rouais



27

LE CROUAIS



28

Le Crouais



29

LE CROUAIS

La bibliothèque a ouvert ses portes le mercredi 16 septembre 2009 à 16h00.

Pour cette journée exceptionnelle tous les bénévoles ont souhaité être présents pour accueillir le public et être à l'écoute. Nous avons rencontré un franc succès, beaucoup de jeunes et de très jeunes accompagnés de leurs parents ont fait le déplacement. D'ailleurs beaucoup reviennent régulièrement.

Vous pouvez y trouver et emprunter, toutes sections confondues (enfant, jeunesse, adulte) des albums, des documentaires, des romans et des bandes dessinées.

Vous avez également des périodiques mis à disposition avec une consultation sur place du dernier numéro et un poste informatique avec une connection internet.



Depuis l'ouverture, nous avons déjà 109 inscrits, dont 99 sont de la commune de Le Crouais. Sur ces 109 inscrits, 59 sont des scolaires, les autres étant des adultes et enfants en bas âge.

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux. N'oubliez pas que la bibliothèque est un **service gratuit**, c'est un lieu accueillant et convivial, vous pouvez vous y rencontrer, vous y retrouver et consulter magazines et documents sur place pendant les jours et horaires indiqués ci-après.

Pour terminer nous lançons un appel aux personnes qui seraient intéressées et disponibles pour tenir les permanences, vous avez besoin que la bibliothèque vive, nous avons besoin de vous pour la faire vivre, merci de nous contacter aux numéros suivants : 02.99.09.68.88 (mairie et bibliothèque) ou 02.99.09.64.57 (Béatrice Huard).

Nous comptons sur vous, à très bientôt.

Les horaires d'ouverture au public au 01 janvier 2010:

Mardi	16 h 30 – 18 h 30
Mercredi	16 h 00 – 18 h 00
samedi	10 h 30 – 12 h 30

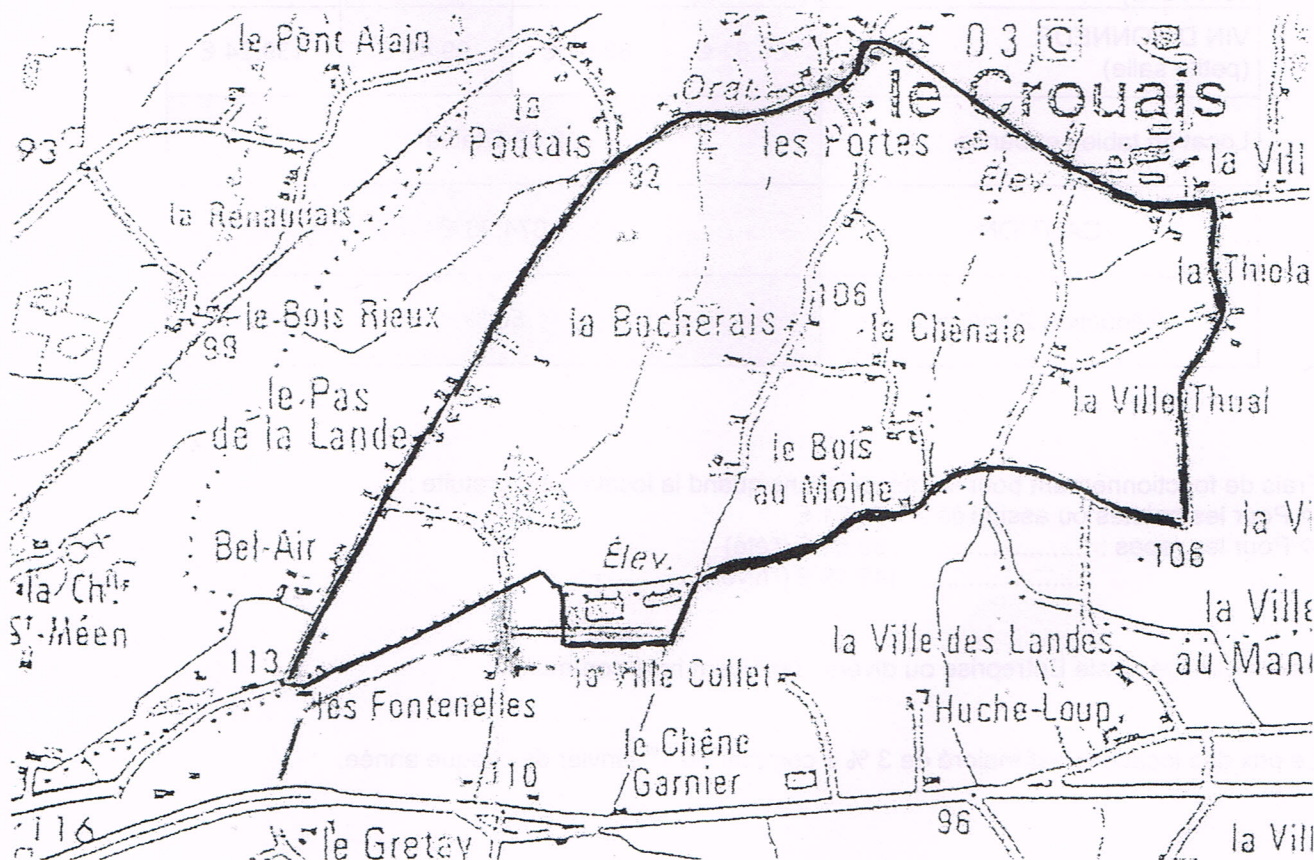
POUR LES AMATEURS DE RANDONNEES

Lors de la journée inter-sports cantonale organisée le samedi 6 juin 2009 dans la commune de Le Crouais, un circuit de randonnée a été mis en place avec l'aide de familles rurales (voir plan ci-dessous).

Afin de sécuriser les randonnées, des recherches sont actuellement en cours pour pouvoir assurer un parcours tranquille.



Plan du circuit



TARIFS 2010 DE LA SALLE CULTURELLE

- Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril
- Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
SALLE	149,19 €	188,98 €	218,79 €	258,57 €
SALLE + CUISINE	228,76 €	308,30 €	298,37 €	377,91 €
SUPPLEMENT VAISSELLE {réservé aux associations de la commune}	49,75 €			
VIN D'HONNEUR (petite salle)	69,61 €	69,61 €	99,45 €	139,24 €
Location tables et bancs	3,60 €/table			
CAUTION	374,96 €			
Réduction 2ème jour	50 %			

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

- ⇒ Pour les belotes ou assimilés : ... 69.61 €
- ⇒ Pour les repas : 89.51 € (l'été)
- 149.19 € (l'hiver)

Assemblée générale Entreprise ou divers : tarif idem hors commune

Le prix des locations est majoré de 3 % à compter du 1^{er} janvier de chaque année.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

- Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

- Mme Danielle BOUETARD Les Champs Tél. : 02.99.09.55.47
Agréée pour 3 enfants
- Mme Laurence GLOTIN rue des Courtils Tél. : 02.99.09.48.67
Agréée pour 2 enfants
- Mme Nicole ROBERT La Croix Donjean Tél. : 02.99.09.52.15
Agréée pour 2 enfants

Pour dépannage, ou garde occasionnelle :

- Mme Maryvonne GALLON Le Pas de la Lande Tél. : 02.99.09.58.58
Agréée pour 3 enfants



Vous recherchez une assistante maternelle ?
Rendez-vous sur le site :

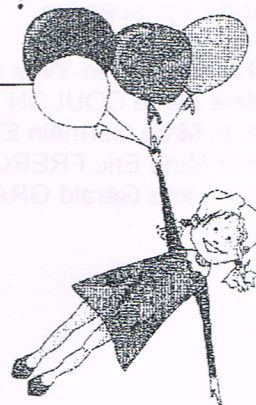
www.assistantsmaternels35.fr

Le site "www.assistantsmaternels35.fr" facilite la rencontre entre l'offre des assistants maternels et la demande des parents.

Vous y trouverez toute l'information sur :

- les conditions d'accueil,
 - les disponibilités des assistants maternels
 - les démarches à effectuer,
- pour que l'accueil des enfants se déroule dans les meilleures conditions.

Ce service vous est proposé par le Conseil général et la CAF d'Ille-et-Vilaine.



Service Communication
Illustration Caf d'Ille-et-Vilaine
Impression Caf 35
Juin 2010

MAISONS FLEURIES

Le jeudi 9 juillet, le jury pour le concours des maisons fleuries composé d'Alain Commeureuc et Bernard Defain de St Onen, de Christophe Bonniord (les Jardins de Brocéliande à St Méen), Jean-Yves Ramaré, Roger Mesnage et Gérard Gorré, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :

Hors concours

- 1^{er} prix
- 2^{ème} prix
- 3^{ème} prix
- 4^{ème} prix
- 5^{ème} prix

M. et Mme Roger Mesnage

- M. et Mme François PERROT
- M. Jean-Claude MARTIN
- M et Mme Pierre MERCERIE
- Mme Christiane TERRA
- Mme Marie Jeanne RATZEL

Par ordre alphabétique :

- M. et Mme Alphonse BIZETTE
- M. et Mme Yves BOURRIEN
- M. Germain CAROFF
- M. et Mme René DEFFAINS
- M et Mme Léon FAUCHOUX
- M et Mme Louis FAUCHOUX
- M. et Mme Gérard GORRE
- M. et Mme Jean-Claude LEGENDRE

- M et Mme Jean-Claude MASSARD
- M. et Mme Arnel OLIVE
- Mme Marie PERDRIX
- M. et Mme Jean PERROT
- M. et Mme Maurice PIEDERRIERE
- Mme Angèle ROSSIGNOL
- M. et Mme Ludovic TOSTIVINT
- M. et Mme Claude TOUANEL

Sur proposition des Jardins de Brocéliande et comme l'année dernière, il sera remis en complément du prix de la commune, un bon d'achat de 10 € à faire valoir avec une condition d'achat minimum.

Les Jardins de Brocéliande ont souhaité également récompenser par un bon d'achat, les 10 autres habitations notées mais non retenues :

Par ordre alphabétique :

- M et Mme Jean-Yves CARILLET
- Mme Marie COULON
- M. et Mme Germain EVEN
- M et Mme Eric FREROU
- M et Mme Gérald GRAFFE

- M et Mme André LEMOINE
- M et Mme Gilbert LUCAS
- M et Mme Laurent MALLARD
- M et Mme Damien ROBERT
- M et Mme Pierre TOUPE

Félicitations à tous les lauréats.



Les récompenses seront remises à la cérémonie des vœux qui se déroulera le **Samedi 26 décembre 2009**.

N.B. : Toutes les maisons sont évaluées : il est inutile de vous inscrire.

ZONES POUR ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

Le Pays de Saint Méen le Grand a mis en place pour les entreprises souhaitant s'implanter sur son territoire une offre cohérente et compétitive. Ces zones répondent aujourd'hui aux demandes les plus précises des entrepreneurs.

Le Parc de Haute Bretagne

En complète restructuration, c'est actuellement la zone la plus importante du Pays de Saint Méen, en terme de surface, de prestations et de références (avec la présence d'Onno, de Vegam ou de Kermené). Le nouveau Parc de Haute-Bretagne, regroupant les zones du Maupas (à Saint Méen) et de l'Avenue (à Saint Onen) a pour objectif de devenir un des principaux pôles d'attraction économique du département.

À l'intersection des axes RD 166 (Saint Malo-Vannes) et RN164 (Centre-Bretagne), il s'étendra bientôt sur plus de 100 hectares avec la création de nouveaux espaces situés entre l'échangeur routier et le village du Parson. Le Parc de Haute-Bretagne est raccordé au réseau ferré (à la ligne Paris-Brest, via La Brohinière). Pour être à la hauteur de ses ambitions, le Parc de Haute-Bretagne fait l'objet d'une classification "Qualiparc" pour la qualité et la diversité de ses prestations. La zone sera ainsi entièrement paysagée. Sur un seul et même site, il sera possible d'y trouver une zone de développement industriel et artisanal, une zone de développement logistique, ainsi qu'un parc d'affaires. Ce dernier intègre déjà un ensemble de bureaux, construit par la Communauté de Communes.

Le Parc d'activités Le Chêne

Située à Gaël, en bordure de la RD 166 (Saint Malo-Vannes) et de la voie ferrée Saint Méen-Mauron (connectée à la ligne Paris-Brest), le Parc d'activités Le Chêne accueille déjà la plateforme logistique Easydis (filiale du groupe Casino). Celui-ci fait l'objet d'une classification "Qualiparc".

La Ville Mouart

À Quédillac, cette zone d'activités de 2 hectares propose un accès direct, ainsi qu'une vitrine, sur la RN 12 (Rennes-Saint Briec). Composée de 9 lots viabilisés, elle s'adresse en priorité aux petites et moyennes entreprises, artisanales ou industrielles.

OFFRES IMMOBILIERES LOCATIVES

Ateliers Relais

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Méen propose aux entreprises nouvellement créées des ateliers relais. Ce principe d'atelier permet aux entrepreneurs de démarrer leur activité avec une charge locative à moindre coût par des conventions d'occupation précaire d'une durée de 23 mois jusqu'à ce jour. Cependant les durées de location peuvent être appréciées au cas par cas.

Espace tertiaire

Situation au 25/06/09 : la communauté de communes propose de louer des bureaux aux entreprises exerçant une activité dans le secteur tertiaire. Deux bureaux sont actuellement disponibles au sein de l'immeuble de bureaux "Nominoë", situé rue Louis Pasteur à l'entrée de Saint-Méen-le-Grand.

LE POINT ACCUEIL EMPLOI

Pour les demandeurs d'emploi, salariés et étudiants, le P.A.E. est une structure de proximité qui a pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés liées à un emploi. Une conseillère emploi-formation accueille et oriente le public dans ses démarches d'emploi, d'insertion et de formation. Un accompagnement individualisé peut-être mis en place afin de dynamiser la recherche d'emploi ou de formation.

Le P.A.E. assure une information actualisée :

- Sur les emplois et les métiers
- Sur les contrats et les mesures pour l'emploi

Missions des P.A.E.

Chaque Point Accueil Emploi du département propose :

- un accès à l'information générale sur les emplois, les métiers, les dispositifs, les organismes ressources, ainsi que sur différents aspects de la vie quotidienne : logement, santé, loisirs ;
- une aide à la recherche d'emploi en mettant à disposition les offres d'emploi de l'ANPE et des employeurs locaux, la mise en relation du demandeur d'emploi avec l'entreprise qui recrute, une information sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi et sur les prestations proposées par l'ANPE, la Mission locale, l'APEC, l'APECITA et tous les services aux demandeurs d'emploi, orientation et mise en relation avec le bon interlocuteur sur le territoire.

Le P.A.E. du Pays de Saint Méen propose des ateliers informatiques "utiliser Internet pour sa recherche d'emploi", délocalisés par le Pôle emploi, qui ont lieu tous les 4ème lundis de chaque mois (inscription préalable au Point Accueil Emploi, pas d'atelier pendant juillet/août).

Le Point Accueil Emploi est au service des entreprises du territoire pour :

- capter les offres d'emplois
- proposer des candidats aux employeurs
- accompagner et conseiller les entreprises pour leur besoin en recrutement.

Horaires d'ouverture :

ouvert au public de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

LE CINEMA DE PAYS « LE CELTIC »

Le Celtic est doté de deux salles.
Information et programmation sur :
www.le-celtic.com

LA PISCINE

La piscine intercommunale propose de multiples activités aquatiques, dans un cadre convivial et une eau à 30/31°C.

Elle dispose également d'un sauna.
La piscine est ouverte toute l'année.
Situation : rue Révérend Père Janvier.

Tél. 02.99.09.47.17 - Email : acorus@wanadoo.fr - Site web : www.piscine-acorus.com

L'OFFICE DES SPORTS

La principale mission de l'Office des Sports est de venir en aide aux associations sportives du pays de Saint Méen le Grand qui en font la demande. Ainsi, à chaque saison sportive, après avoir recensé les besoins de chacun, un planning hebdomadaire d'interventions dans les clubs est mis en place. Notre nouvel éducateur Baptiste DUDOGNON intervient un vendredi soir sur deux lors de l'entraînement de nos footballeurs de l'US le Crouais.

Pendant les vacances de Février 2010 un séjour ski aura lieu à Piau Engaly dans les Pyrénées du 13 au 19 février. Le nombre de participants est fixé à 14. **RENSEIGNEMENTS et RESERVATION** à l'office des sports (Baptiste au 06.82.23.62.09) ou à la maison des jeunes (Carine au 02.99.09.40.45).

Durant les vacances de Pâques seront organisés des journées multisports, un tournoi de tennis découverte, un tournoi de foot ainsi qu'un stage de perfectionnement handball. Ces diverses activités se déroulent dans les différentes communes du canton. Un camp sportif itinérant est prévu en juillet 2010.

Tél : 02 99 09 49 47 – Email : officedessports@cc-pays-stmeen.fr

PERMANENCES ADMINISTRATIVES - MAISON DU DEVELOPPEMENT

22 rue de Gaël - 35290 St Méen le Grand - Tél. 02 99 09 49 45

Armel Jalu. Conseiller Général. Un lundi par mois de 14 h 30 à 15 h 30.
Contacter la Communauté de Communes 02 99 09 49 45

La Mutualité Sociale Agricole : Pas de permanence à Saint-Méen.
Sur Rennes : 10 avenue des Français libres 35027 RENNES Cédex 9
Sur Montfort : 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT SUR MEU.
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Accueil sur rendez-vous la mardi après-midi de 14 h à 17 h.

L'assistante sociale du C.D.A.S. : Jeudi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 09 15 53

L'assistante sociale de la C.R.A.M. : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9 h 15 à 12 h. Sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 29 45 50

Sécurité Sociale. C.P.A.M. : le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 ; et le 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois (ponctuellement).
Tél. : 0820 904 174

Caisse d'Allocations Familiales : le mardi de 9 h 30 à 12 h Cours des Alliés 35028 RENNES CEDEX 9
Tél. : 02 99 29 19 99

Point Accueil Emploi (P.A.E.) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 09 47 48

PACT-ARIM (amélioration de l'habitat) : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9 h à 12 h.

Architecte conseiller : Mr BORIES le 2^{ème} jeudi du mois le matin et sur rendez-vous.

Consultations des nourrissons : 3^{ème} jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
au service Info famille.

CNL 35 (Fédération Logement) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 15 h à 16 h 30 ; sans rendez-vous.

Horaires de ramassage

Collecte des bacs d'emballages recyclables (poubelle jaune) et des bacs papiers (bleue)
Le lundi après-midi à partir de 13 heures

Collecte des bacs d'ordures ménagères (poubelle verte)
Le vendredi matin à partir de 5 heures.

Les déchetteries, un service indispensable

Le SMICTOM Centre Ouest met à votre disposition 9 déchetteries sur l'ensemble de son territoire pour le dépôt de vos déchets non collectés dans le cadre de la collecte traditionnelle. Une déchetterie est un lieu clos et gardienné et soumis à un règlement intérieur. En déposant vos déchets sur ce site, vous :

- participez à la suppression des dépôts sauvages,
- agissez pour la protection de l'environnement en apportant vos déchets dangereux et polluants,
- permettez le recyclage de certains déchets (ferraille, cartons, polystyrène, ...).

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches

	Caulnes Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	Montauban Z-A La Gautrais 02 99 06 39 48	Le Loscouët La Gautrais 02 96 25 23 02	Gaël Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	08h30-12h00 13h30-18h00	08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Mardi		14h00-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00	
Mercredi		08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Jeudi	08h30-12h00 13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00	
Vendredi		08h30-12h30 14h00-18h00		
Samedi	08h30-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h00	08h30-12h30 13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Info - SMICTOM

Pour tout changement dans votre foyer (nombre de personnes, déménagement, vente, décès, etc...) pensez à informer :

- votre Communauté de Communes : Tél. 02 99 09 49 45 (bureau fermé le samedi)
- le SMICTOM : Tél 02 99 09 57 26.

L'éco-prêt à taux zéro ou éco-ptz

Ce dispositif a été mis en place pour financer des travaux de rénovation. Il permet d'opter pour des travaux efficaces permettant de réaliser des économies d'énergies, de ne pas faire d'avance de trésorerie et d'avoir à terme un logement plus efficace.

Ce prêt (un seul par logement) est sans condition de ressources. Il concerne les logements occupés à titre principal et construits entre le 1er janvier 1948 et le 1er janvier 1990. Il permet de financer un ensemble cohérent de travaux d'amélioration énergétique.

La durée de remboursement est de 10 ans.

Pour en savoir plus et obtenir de l'aide : www.ademe.fr . Point info énergie : 0 820 820 466

REPertoire DES ASSOCIATIONS

NOM	CONTACT	Informations diverses
ACCA association de chasse	Léon FAUCHOUX Tél : 02-99-09-58-99	Pour destruction des nuisibles n'hésitez pas à faire appel à la vingtaine de chasseurs de la commune. Potée en février. Ball-trap fin août
Amis de Saint Laurent	Yolande MESNAGE Tél : 02-99-09-59-28	Concours de belote en novembre
Atelier Création	Maryvonne GALLON Tél : 02-99-09-58-58	Un mardi par mois
Club de la Gaité	Jean Claude LEGENDRE Tél : 02-99-09-66-90	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois : jeux de cartes , palets.
Comité des Fêtes	Stéphane BOURRIEN Tél : 02-23-43-10-69	Fête communale, course cycliste le 13 juin 2010 Loto (date à préciser) Poule au riz en novembre
Danses Bretonnes	Michel GENEVRIEZ Tél : 02-99-09-50-60	Le jeudi de 20 h 30 à 22 heures (sauf pendant les vacances scolaires)
Parents d'Elèves	Vanessa RAMARE Tél : 09-66-81-69-78	Arbre de Noël en décembre Kermesse le 27 juin.
UNC - AFN	René DEFFAINS Tél : 02-99-09-50-48	Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre Sortie le 19 juin
Un Souffle pour Marcher	Rémy CHOUAN Tél : 02-99-09-51-09	Couscous le 27 février 2010 à Saint Onen la Chapelle
U.S. Le Crouais (foot)	René MERCERIE Tél : 02-99-09-52-64	Entraînements le mardi soir et le vendredi soir de 19 h à 21 h



Les seniors lors de la remise

Le Club compte : 37 Joueurs Séniors
12 Jeunes en entente avec la JV ST ONEN
6 Jeunes qui ont intégré le Groupement du Pays de ST MEEN.

Bureau :

Président René MERCERIE
Vices Présidents Jérémy CHICOINE
Dominique.FIXOT

Secrétaire Patrick TOUANEL
adj Stéphane DEMAY

Trésorier Camille LEVREL
adj Erwan CHOUAN

Membres :

Pascal MARTEL
Sylvain PINAULT
Vincent ROLLAND
David GUEZO
Cyril CHERO

Animations 2010 : Tournois le 26 et 27 juin.
Cochon Grillé le samedi 3 juillet.

Site internet : <http://uslecrouais.wifeo.com>

Nous recherchons un candidat à l'arbitrage ainsi que des dirigeants seniors et jeunes.
Nous comptons sur une participation plus importante des parents.

Suite au bon comportement du club (3ème année consécutive récompensé par le challenge de la sportivité), un nouveau sponsor arrive et soutien le club, il s'agit du RESTAURANT DE LA VILLE CODET qui le 22 novembre 2009 a remis à chaque joueur senior un coupe-vent.

L'avenir du club est assuré sur des bases solides

Le club de football US Le Crouais compte dans ses rangs de nombreux jeunes licenciés dans les différentes catégories d'âge où ils évoluent. Depuis plusieurs années ils jouaient déjà en entente avec le club de St Onen sous l'appellation JV St Onen/ US Le Crouais. Depuis cette saison à partir des U14 (moins de 14 ans) ils sont ensemble dans le groupement de jeunes du pays de St Meen.

Afin de valoriser leur appartenance à notre club local les dirigeants ont décidé de les inviter avec leurs parents et éducateurs un samedi matin pour les regrouper sur une photo. Certains d'entre eux ont volontiers accepté de nous accorder une interview sous la forme de 4 questions à des futurs grands du football.

Que représente le football pour vous ? *C'est être attaquant ou milieu. Jouer ce n'est pas gagner à tout prix, c'est important de participer, de faire des matchs où on s'amuse. Le collectif aussi c'est super.*

Qu'est ce que cela apporte de jouer avec des jeunes joueurs du canton dans une même équipe ? *Avec eux on devient plus forts, ce sont surtout des voisins, on s'y est vite habitué.. Le groupement nous a permis de progresser.*

Il y a plus de concurrence pour gagner sa place dans l'équipe. Les entraînements sont plus denses, d'un niveau plus élevé, on y travaille plus et du coup on est beaucoup plus sérieux. On fait tout pour y arriver et pour s'améliorer. Mais par contre on n'est pas tous dans la même équipe, par exemple chez les U15 (14 et 15 ans) il y a trois équipes chaque samedi dans 3 championnats différents.

Quelles sont vos idoles ? Plusieurs noms sont souvent cités. Zidane, Cristiano Ronaldo, Thierry Henry, Petr Chech.

Et à l'US Le Crouais vous êtes fan de ? Pour les jeunes de l'école de football (moins de 11 ans) c'est sans contestation possible la même réponse chez chacun : *Mon papa*. A croire qu'on est footballeur de père en fils. Pour les plus grands les avis sont tout aussi regroupés. Montent sur le podium dans l'ordre du 3^{ème} au 1^{er} : *Jean Luc (bronze) Christophe (argent) et Patrick(or) qui même s'il ne joue plus suffisamment aux dires de certains fans demeure quand même une super valeur ajoutée quand il entre en jeu.*



Entente et groupement des jeunes

Familles Rurales : les activités 2009/2010

Espace-jeux « Les petits Futés » : C'est un lieu de rencontre et d'échanges autour de diverses activités, pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte, parent, grand parent ou assistante maternelle - encadrés par une animatrice et des bénévoles. Pour informations, contacter : Marie Thérèse Arzur : 02 99 09 69 67 - Evelyne Bréchet : 02 99 09 48 24

Arts plastiques pour les enfants de 7 à 15 ans : Plusieurs techniques sont abordées : dessin, peinture, collage poterie, etc..- Groupe de 10-12 enfants maximum encadrés par un professeur diplômé, le mercredi de 16 h 30 à 18 h. à l'espace « Les Dauphins » Contact : Yvette Legendre : 02 99 09 51 19

Accordéon diatonique : On y apprend à jouer des airs de musiques traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs. Les groupes sont constitués en fonction des niveaux -

Contact : Michel Génévriez : 02 99 09 50 60

Théâtre la troupe « Les Mom' pas Sages » , pour les jeunes de 7 à 18 ans :

cours de 1 h 30 ; le mardi à partir de 17 h, le mercredi après midi entre 14 h – 18 h, le vendredi soir à partir de 17 h. les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau de chacun par les professionnelles et les bénévoles qui encadrent l'activité à l'espace « Les Dauphins » ou au centre Théodore Botrel, selon les groupes. Contact Monique Bourdin : 06 50 55 98 47

Accompagnement scolaire : il s'adresse aux enfants qui auraient besoin d'une aide extérieure pour valoriser leurs capacités et retrouver confiance en eux (à raison d'une heure par semaine) Contact : Diane Mauras 02 99 07 75 71 ou M. Buffet : 02 99 09 60 43

Art floral : initiation, conception et réalisation de bouquets de saison - cours un jeudi par mois, en après-midi et en soirée - Contact : D. Magnier : 02 99 07 79 01 M.C. Gaudin : 02 99 07 52 09

Encadrement : échange de savoir un mercredi après-midi par mois

Contact : Chantal Hamon : 02 99 07 79 49

Atelier loisirs création :

animé par des bénévoles - cartonnage, bois, mosaïque, lampe, perles, métal repoussé, ...

*A St Méen : tous les 15 jours, le lundi de 14 h à 16 h 30 ou le mercredi de 20 h à 22 h, - contact Annick Piriou : 02 99 09 55 51 ou Jocelyne Delacour : 02 99 09 52 56

*A Le Crouais : 1 fois par mois le mardi de 20 h à 22 h – à la salle polyvalente contact 02 99 09 58 58 ou 02 99 09 65 96

Patchwork et tricot : échange de savoir –faire, tous les mardis de 14 h à 17 h –

contact : Annick Piriou 02 99 09 55 51 ou M. Gerard 02 99 09 40 12

Atelier libre de peinture pour adultes : pour le plaisir de peindre ensemble le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 –

Contact : Marie Christine Madec : 02 99 09 64 91

Yoga : Stress, fatigue ou simplement désir de vivre plus harmonieusement notre quotidien, telles sont les raisons qui peuvent nous amener à pratiquer le yoga. Les cours sont assurés par un professeur diplômé, 2 cours :le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 30 - au centre Théodore Botrel.

Contact : R. Frangeul : 06 33 62 81 60

Randonnées pédestres : tous les samedis à 14h , rendez-vous sur le parking de l'espace « Les Dauphins » pour organiser le départ vers un nouveau circuit, en fonction des participants ; activité accessible à tous et accompagné par des bénévoles.

Contact : Michelle Rouault 02 99 09 63 01

Danses Bretonnes :atelier ouvert à tous, basé sur un répertoire de danses traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs, , à partir de 20 h 30, à la salle polyvalente de Le Crouais

Contact Michel Génévriez : 02 99 09 50 60

Atelier photo : Pour informations contacter JP Bagot au 02 99 07 79 83

Bourse aux jouets et aux vêtements (au centre Théodore Botrel) :

- **La bourse aux vêtements** : pour l'automne, en septembre et pour le printemps du 31 mars au 06 avril 2010. L'association recherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à donner, contacter Jocelyne Delacour au 02 99 09 52 56
- **La bourse aux jouets** : en novembre - contact : Evelyne Bréchet : 02 99 09 48 24 ou Marie Thérèse Arzur : 02 99 09 69 67

THEATRE A QUEDILLAC

Embarquement immédiat pour "Boeing - Boeing" ...

C'est reparti pour la troupe théâtrale de Quédillac ! Depuis plusieurs semaines, ils travaillent et répètent sans relâche pour assurer leur spectacle. En ce début 2010, la troupe vous embarque avec une comédie de Marc Camoletti « **Boeing - Boeing** ».

L'histoire se passe dans l'appartement parisien de Bernard, architecte, qui pour ne pas vivre une vie amoureuse monotone et routinière, a mis au point un stratagème basé sur les fuseaux horaires : il ne fréquente que des hôtes de l'air, voyageant dans des compagnies différentes, et sur des axes ne se croisant jamais. Il papillonne ainsi entre l'Allemande Judith, l'Américaine Janet et la Française Jacqueline qui ignorent toutes l'existence des autres. Cet équilibre amoureux scabreux est maintenu grâce à une gestion drastique de l'emploi du temps de Bernard et à l'intervention magistrale de Berthe, bonne de son état, qui jongle entre les lits à refaire, suite à un départ et avant une arrivée, et les menus adaptés à chacune des demoiselles (de la choucroute en passant par le yaourt aux cornichons). Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, jusqu'au jour où.... Robert, ami d'enfance en provenance d'Aix, débarque chez Bernard, Jacqueline change de rotation et reste plus longtemps à Paris, Judith arrive quelques heures avant l'horaire prévu et Janet revient plus tôt...

Je ne vous en dirais pas plus, inutile d'insister... mais il est aisé de comprendre pourquoi cette pièce, déjà présentée 17 000 fois à travers le monde, est une réussite. On rit de bon cœur et les quelques deux heures que dure la pièce, menées tambour battant par les acteurs, passent aussi vite qu'un vol moyen courrier !

C'est dans une **NOUVELLE SALLE ENTIEREMENT RENOVEE** que la Troupe vous donne rendez-vous. La troupe tient d'ailleurs particulièrement à remercier la municipalité de LE CROUAIS qui a accepté de mettre à sa disposition sa salle afin qu'elle puisse travailler dans de bonnes conditions pour les répétitions pendant toute la durée des travaux du patronage.

Prenez note dès à présent des dates des représentations salle du patronage à Quédillac :

- Samedi 23 janvier 2009 à 20 h 30
- Dimanche 24 janvier à 14 h 30
- Samedi 30 janvier 2009 à 20 h 30
- Dimanche 31 janvier à 14 h 30
- Samedi 06 février 2009 à 20 h 30
- Dimanche 07 février à 14 h 30

**Sur chaque entrée payante, une participation sera reversée à l'Association
« Un souffle pour marcher ».**

ATTENTION : n'oubliez pas de réserver

Afin de faire face au succès grandissant de la Troupe, et pour vous accueillir dans les meilleures conditions, RESERVATIONS auprès de :

Anthony au 06.10.18.53.78
ou Sandrine au 02.99.06.21.17



*Les acteurs de la pièce jouée
l'an dernier « Ma belle-mère est givrée ! » de Marie Laroche-Fermis.*

L'écocitoyenneté en actes à l'école

pour former les citoyens responsables de demain

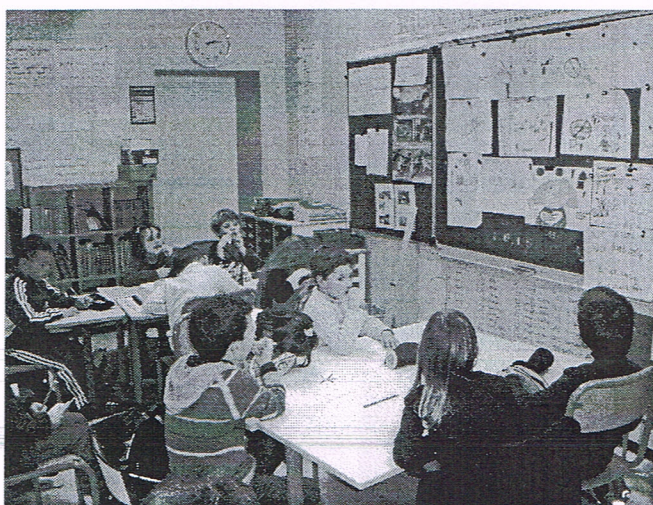
Comme tous les ans, les élèves de l'école du Crouais ont participé à l'opération "Nettoyons la nature". Le vendredi 25 septembre Petits et grands armés de sacs poubelle, de gants et de leur bonne volonté ont ramassé les déchets aux abords de l'école pour les petites et moyennes sections et autour de l'étang pour les cycles 2 et 3. Ces derniers ont ensuite trié les déchets récoltés dans des bacs de couleurs différentes afin qu'ils puissent être recyclés. Ils ont ainsi contribué à la collecte de près de 32 tonnes sur la région Bretagne avec 27000 autres élèves.

Cette opération a rempli son objectif de sensibilisation car elle vit un prolongement au sein de l'école :

Les élèves de cycle 2 ont souhaité fabriquer des pancartes afin de sensibiliser les crouaisiens au développement durable et les placer dans quatre zones qu'ils ont jugées très sales.

De leur côté, les cycles 3 ont participé à deux ateliers pédagogiques le vendredi 20 novembre, au Parc des Expositions de Rennes Aéroport, dans le cadre de l'événement « viv'expo », les salons de la vie écologique :

1. Le premier atelier "Le bocage des loustics" animé par « Les petits débrouillards de Bretagne » portait sur les enjeux de la réimplantation des haies bocagères en milieu rural et sur l'impact de la qualité de l'eau. Les enfants ont découvert ces notions à travers différentes manipulations, quelques jeux et des petites expériences. Charge à eux à présent de réaliser des liens avec leur environnement proche et d'y déceler des actions possibles à opérer.
2. Le second atelier, "Le développement durable en action était animé par Bretagne émeraude » ; Il proposait de construire une éco-commune", su en privilégiant la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air, du sol, la consommation et la participation citoyenne. Les enfants jouaient le rôle de conseillers municipaux qui avaient différents problèmes à régler : que faire pour diminuer la consommation en électricité de la commune et sa consommation en eau ? Comment réduire les déchets, ou la pollution atmosphérique? Ils ont fourmillé d'idées! Charge à eux aussi de les confronter au contexte de notre commune et de soumettre leurs propositions à notre équipe municipale.



Rien qu'au travers de ce projet pédagogique la plupart des 7 compétences du socle commun des connaissances et des compétences sont travaillées ainsi que de nombreux éléments des programmes 2008 qui mettent l'accent sur le développement durable.

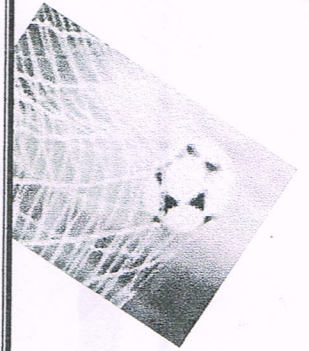
Les deux enseignantes de ces deux classes souhaitent clôturer cette action par une exposition au sein de l'école et qui sait ... annoncer la concrétisation de certains projets qui sont l'affaire de tous pour protéger notre environnement quotidien et notre bien être.

SEPTEMBRE 2008

US Le Crouais : deux nouveaux sponsors



René Mercerie (président) entouré de Ronan Bizette (Ecomarché de Broons), de Patrick Touanel (coach) et des joueurs de l'équipe fanion. Sont absents sur la photo Joseph Huet et Hervé Caradeuc.



SEPTEMBRE 2008

Liliane Fauchoux, secrétaire générale, part en retraite.



Liliane Fauchoux en compagnie de Armel Jalu (maire)
et Nadine Guillaumel (nouvelle secrétaire de mairie)



AOÛT 2008

US Le Crouais : Reprise de la saison



C'est reparti pour une saison palpitante.

SEPTEMBRE 2008

Club de gaieté : 79 équipes
au concours de palets



Les finalistes en compagnie de Raymond Baudoin,
président du club et René Deffains, membre organisateur.



OCTOBRE 2008

US Le Crouais : Les sponsors soutiennent le club.



René Mercerie (président) entouré de tous les généreux sponsors du Club,
de Patrick Touanel (coach) et de l'équipe fanion.

OCTOBRE 2008

70 personnes au repas du CCAS



La doyenne de la commune Marie Mauny (98 ans) n'a pas pu
être présente. Bernadette Martin (87 ans) et Théodore Duplessis
(89 ans) ont été mis à l'honneur par Armel Jalu, maire.



OCTOBRE 2008

Tout Le Crouais court



De retour à l'école, une partie des héros arbore fièrement leurs médailles.



OCTOBRE 2008

Le conseil reçoit les acteurs économiques locaux.



Les artisans commerçants avec le conseil municipal et Armel Jalu, maire.

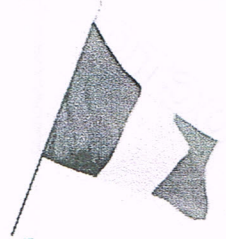


NOVEMBRE 2008

APRES LA COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE.



Louis Bouchet a reçu la médaille de la reconnaissance de la nation, pour services rendus en Indochine et Afrique du Nord.



DECEMBRE 2008

Cérémonie de la Sainte-Barbe : deux promus, quatre médaillés



Les nouveaux pompiers et les médaillés en présence des élus.



OCTOBRE 2008

EAPB en assemblée générale à
Le Crouais. A quand un stade d'athétisme
dans le pays de Brocéliande ?



Bonne participation des licenciés.



OCTOBRE 2008

Les classes 8 en fête !



Deux nouveaux-nés étaient présents : Louna Perrin et Nibnog Odie.
Les doyens à l'honneur : Jean Péliisson, Victor Coulon et René Lebreton.

JANVIER 2009

CEREMONIE DES VOËUX : Un nouveau lotissement en vue.



Une assistance nombreuse a participé à la cérémonie des vœux.

JANVIER 2009

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : Le temps des félicitations.



Les lauréats en compagnie d'Armel Jalu, maire et conseiller général,

DECEMBRE 2008

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE :
Les gagnants de la tombola.



Les heureux gagnants avec leurs lots.



DECEMBRE 2008

ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE PUBLIQUE :
Que du bonheur !



MARS 2009

VIE LOCALE : Fête du sport à l'horizon



Des membres de l'Office des sports et des associations du Crouais en présence d'Armel Jalu et d'Hubert Lorand.

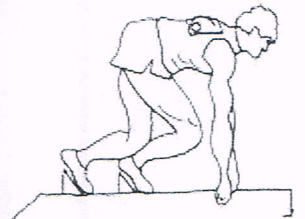


MAI 2009

FETE DU SPORT : Demandez le programme



Les élus et les membres de l'Office des sports lors de la réunion de préparation de la Fête du Sport.



JANVIER 2009

CLUB DE LA GAIETE :
Jean-Claude Legendre, nouveau président



Le nouveau bureau avec le président Jean-Claude Legendre.



FEVRIER 2009

UN SOUFFLE POUR MARCHER :
Un soutien sans faille.



Une assemblée attentive.

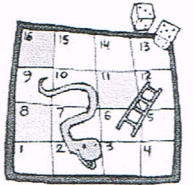


JUIN 2009

FETE DU SPORT : Sous le signe du Gallo



Une partie des acteurs de la fête du sport en présence des élus et d'Armel Jalu



JUIN 2009

US LE CROUAIS : Place aux tournois.



Les membres du bureau lors de la réunion de préparation.



MAI 2009

ECOLE PUBLIQUE :
Le cycle 2 en classe de musique à Angers



Initiation musicale pour des élèves de l'école publique.

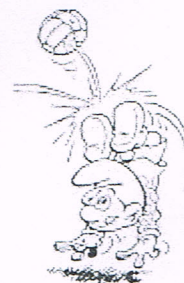


MAI 2009

US LE CROUAIS :
Recherche bénévoles, arbitres et joueurs.



Les membres du bureau en compagnie d'Armel Jalu.

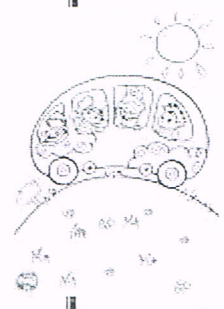


SEPTEMBRE 2009

CLUB DE LA GAIETE : En promenade dans le Finistère



Soixante personnes ont participé à la sortie en direction de Châteaulin.

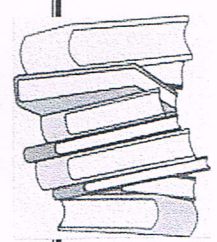


SEPTEMBRE 2009

BIBLIOTHEQUE : Les lecteurs sont assidus.



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque avec Armel Jalu



JUILLET 2009

US Le Crouais : Le foot en fête



Les finalistes vainqueurs avec les arbitres, le président René Mercerie et les représentants de la mairie.



AOÛT 2009

US LE CROUAIS : Les entraînements reprennent.



Les joueurs à l'entraînement



CALENDRIER DES FETES 2010

MOIS	DATES	ACTIVITES	
JANVIER	22	Assemblée Générale	"Un Souffle Pour Marcher"
FEVRIER	13	La potée	A. C. C. A.
	27	Couscous à ST ONEN	Un Souffle Pour marcher
MARS	17	Couscous	Club de la Gaieté
	20	Soirée Théâtre ou Repas	APE
MAI	09	Commémoration	UNC AFN
JUIN	11	Concours de palets	Club
	12	Vide Grenier	Comité des Fêtes
	13	Fête Communale Course Cycliste	Comité des Fêtes
	19	Sortie	AFN
	27	Kermesse	A.P.E
	26.27	Tournoi	U.S. Le Crouais
JUILLET	03	Cochon grillé	U.S. Le Crouais
AOÛT	28-29	Ball-trap	A.C.C.A.
	30	Concours de Palets	Club de la Gaieté
SEPTEMBRE	11	Voyage	Club de la Gaieté
OCTOBRE	?	Loto (date à préciser)	Comité des Fêtes
	9	Repas des personnes âgées	C.C.A.S
	16	Repas des Classes	
	23	Repas	Un Souffle pour marcher
	25	Concours de Belote	Club de la Gaieté
NOVEMBRE	13	Repas	Comité des fêtes
	14	Concours de belote	Les Amis de St Laurent
DECEMBRE	3-4	TELETHON	LE CROUAIS
	5	Rassemblement cantonal	UNC -AFN
	12	Arbre de Noël	A. P. E.
	14	Assemblée Générale	Club de la Gaieté
	22	Repas de Fin d'Année	Club de la Gaieté

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
MAIRIE DE LE CROUAIS



Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le

Samedi 26 décembre 2009 à 19 heures précises

A la Salle d'Activités Culturelles

Nous serions très honorés de votre présence et vous en remercions par avance.

Le conseil municipal.

Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1^{er} septembre 2010 dernier délai.



La tempête de vent passagère qui a sévi dans la matinée du dimanche 22 novembre 2009 a malheureusement abattu un peuplier sur le lavoir de la Fontaine St Laurent. Ce lavoir qui avait été rénové en 2005 a été totalement détruit. Il était très apprécié par les promeneurs et visiteurs et faisait la fierté de tous les Crouaisiens. La Municipalité mettra tout en œuvre pour le restaurer.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

Rédaction – Fabrication – Diffusion : Mairie de Le Crouais

Directeur de la publication : M. Armel JALU, Maire

Responsable : Mme Maryvonne GALLON, Adjointe

Assistée de la Commission Information - Communication :

Mesdames Marie-Paule CHERO, Marylène CHICOINE, Annie CHOUAN, Yolande MERCERIE, Messieurs Christian LORINQUER et Fred RUELLAND.